

# COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 31 mars 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	09

Date de convocation :	24 mars 2022
Date d'affichage :	24 mars 2022

## OBJET DE LA DELIBERATION

### 2022 -14 : Approbation du compte administratif du budget eau phi 200

L'an deux mille vingt-deux, le **31 MARS** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

#### **Etaients présents** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LESCURE MAGALI, FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, PASQUIER LAETITIA, LEGRAND OLIVIER, DELEVILLE KARYNE, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, M. TREBUCHET ARNAUD

#### **Absents ayant donné pouvoir** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. LAPRADE DANIEL DONNE POUVOIR A M. THIBAUD ALAIN  
MME LESCURE MAGALI DONNE POUVOIR A MME FERRANDIS MYLENE

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. COLLET GILLES, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget EAU PHI 200, dressé par M. THIBAUD Alain, Maire ; Après s'être fait présenter le Budget primitif, Le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,  
1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<b>EAU PHI 200</b>
Investissement DEPENSES	162 376.72
Investissement RECETTES	78 024.00
Résultats reportés	29011.55
EXCEDENT	
DEFICIT	55 341.17

	<b>EAU PHI 200</b>
Fonctionnement DEPENSES	212 617.97
Fonctionnement RECETTES	246 751.58
Résultats reportés	145 526.93
EXCEDENT	179 660.54
DEFICIT	

- 2 - Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4 - Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 077-217700525-20220414-22\_14-DE

Ont signé les membres présents  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Bréau, le 31 mars 2022

Le Maire

  
Alain THIBAUD